

## **Commission permanente du mercredi 20 octobre 2021**

### **Motion relative à la réforme de la CDPENAF Demande d' « Avis simple » en lieu et place de l' « Avis conforme »**

**Considérant** la législation nationale qui donne comme prérogative à la CDPENAF d'émettre un avis simple sur le territoire Hexagonal ;

**Considérant** cette même législation nationale qui donne comme prérogative à la CDPENAF d'émettre un avis conforme dans les territoires d'Outre-mer, et notamment à La Réunion ;

**Considérant** l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution du 4 octobre 1958 qui rappelle l'égalité devant la loi de tous les citoyens ;

**Considérant** l'article 73, dans son intégralité, de la Constitution du 4 octobre 1958, qui rappelle que les normes législatives et réglementaires de l'Hexagone s'appliquent de plein droit à La Réunion ;

**Considérant** l'essoufflement de notre économie, la destruction des filières agricoles et la situation sociale explosive ;

**Vu** le risque de disparition des petites structures agricoles, socle fondateur de notre développement ;

**Vu** le contexte très fragile de notre économie, l'incertitude liée à la crise COVID et le risque de pénaliser des personnes déjà en situation de précarité ;

**Vu** l'enjeu de souveraineté alimentaire, qui a pris tout son sens lors du confinement de 2020 ;

### **Les élus du Conseil départemental réunis en Commission permanente le 20 octobre 2021**

**Constatent** qu'une nouvelle fois « l'égalité réelle » n'est pas appliquée à La Réunion ;

**Considèrent** que cet avis conforme opposable aux Maires va à l'encontre de leurs prérogatives et la possibilité d'administrer librement son territoire ;

**Rappellent** que l'agriculture est le premier métier de La Réunion, tant historiquement, que géographiquement et économiquement ;

**Rappellent** que l'agriculture c'est entre 20 et 30 000 actifs (emplois directs et indirects) ainsi que l'approvisionnement de nombreux secteurs, comme la restauration ;

**Rappellent l'urgence de nouveaux projets structurants pour notre agriculture locale ;**

**Demandent à ce que l'avis de la CDPENAF soit un avis simple au même titre que ceux émis en France métropolitaine.**

Maugeri  
Victorine  
Sigmund  
Hain